



BOUCLE SAUBIONNAISE

Circuit de 8,8 km

Difficulté : facile



2 h 30



0 h 50

Autres curiosités ou centres d'intérêt



Informations utiles

Mairie Saubion :

05 58 77 02 75

25 route de Tosse

E-mail : mairie@saubion.fr

Site web : www.saubion.fr

Office de Tourisme (OTI) :

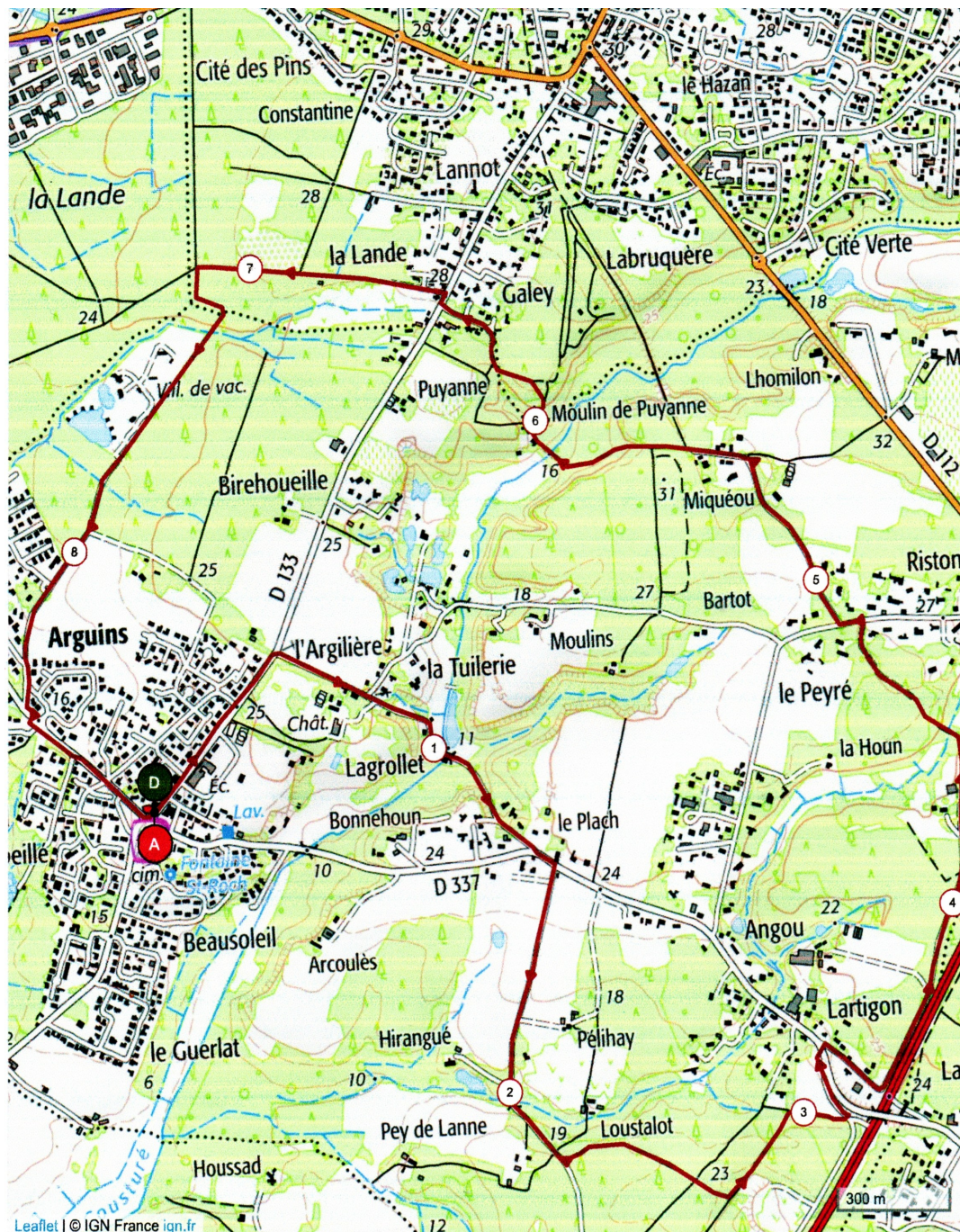
05 58 77 12 00

127 avenue Nationale 40230 St Vincent-de-Tyrosse

Site web : www.ot-pays-tyrossais.fr

Ebergements : Voir sur le site web de la commune





CIRCUIT DU TOUR DE SAUBION

Distance : 8,800 km

Stationnement : place du village

Départ : direction Tosse (RD 133)

A 500 m, au niveau de la croix en pierre, tourner à droite (*faire attention en traversant la route*).

Suivre le parc du château sur environ 250 m puis : aller tout droit en descente vers le **moulin** (rénové) sur le ruisseau du Cousturé

Remonter la côte en direction de la route de St Vincent de Tyrosse (RD 337) et prendre la première route à droite.

Poursuivre sur environ 800 m et prendre à gauche la piste forestière

Après environ 500 m, tourner à gauche et aller tout droit en passant dans une des **forêts communales de Saubion** (plantation de chênes).

On rejoint la RD 337 que l'on traverse (*faire attention en traversant la route*).

Aller à droite en direction de l'Autoroute que l'on longe sur environ 300 m derrière le mur anti bruit.

Continuer en face sur le chemin forestier. Passer à coté de la ferme Arroun et poursuivre jusqu'à rejoindre la route du Plach.

Tourner à gauche et aussitôt à droite sur la piste cyclable que l'on garde sur environ 600 m.

Quitter la piste cyclable et poursuivre en face sur la piste forestière en direction du **moulin de Puyanne** que l'on atteint après environ 500m.

Poursuivre en face et remonter sur 100 m puis tourner à droite et poursuivre encore sur 100 m et tourner à gauche pour atteindre la RN 133 (*faire attention en traversant la route*).

Traverser la RD et tourner aussitôt à gauche sur l'impasse de la Landes. Continuer sur le chemin de terre pour rejoindre la piste cyclable au bout de 400 m

Après 500 m on atteint une nouvelle piste cyclable. Prendre cette dernière par la gauche.

Suivre la piste cyclable (route partagée) avant de rejoindre la RD 337 (route de Seignosse) à environ 1 km.

Traverser la RD 337 (passage protégé).

Partir vers la gauche par la piste cyclable puis le trottoir en direction du centre bourg pour terminer la boucle.

LEGENDE

Balisateur PR (chemin de petite randonnée)

 Bonne direction

 Changement de direction

 Mauvaise direction

Panneau de signalisation

 Moulin 2,5 km →



Respect des règles

Ne pas fumer en forêt

Ne pas marcher en dehors des sentiers

Respecter les plantes et les animaux

Ramener ses déchets